

Monteur assembleur de systèmes mécanisés

RNCP40681 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	223
Formacode(s)	23035
Code(s) ROME	H2909
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	23/05/2025
Date d'échéance	23/05/2030

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

150 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 149 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AEROCAMPUS AQUITAINE	53205054900015	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300101	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300119	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300135	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300150	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400205	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400213	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400221	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI) - CFAI AFORP MANTES	77572845400122	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI) - CFAI AFORP MOULINEAUX	77572845400049	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 150 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40681-monteur-assembleur-de-systemes-mecanises/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le monteur assembleur de systèmes mécanisés réalise, à partir d'un dossier de fabrication, des travaux de montage dans le but de produire par assemblage des sous-ensembles mécanisés conformes à partir d'un processus de

montage préalablement défini.

Le métier se décompose en 2 activités différentes que sont le montage et l'assemblage. Ces activités sont complémentaires et associées dans toutes les réalisations possibles :

- Le montage consiste à disposer les différents composants pour créer des sous-ensembles prêts à être assemblés. Cette action permet d'associer les différents éléments constitutifs d'un objet ou d'un appareil pour qu'il soit en état de servir à la fonction auquel il est destiné.
- L'assemblage consiste à réunir des éléments ou sous-ensembles distincts pour former un ensemble cohérent, fonctionnel et prêt à l'emploi. Cette action permet d'assembler les éléments d'un tout.

Le monteur assembleur de systèmes mécanisés réalise des opérations de montage de mécanismes et d'assemblage d'éléments qui peuvent être mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, électriques au moyen d'outils et d'équipements dédiés afin de produire un ensemble, ou un sous-ensemble mécanisé.

ACTIVITÉS VISÉES

La préparation des opérations de montage d'éléments mécaniques

Cette activité consiste à identifier, vérifier, comprendre et analyser l'ensemble des documents techniques nécessaires à la réalisation du montage d'éléments mécaniques afin que la chronologie et l'enchaînement des opérations puissent être réalisés méthodiquement et en conformité avec les exigences de production.

L'activité consiste également à vérifier et préparer les outils, les outillages, les équipements, et les consommables nécessaires à la réalisation des opérations.

Cette activité a pour finalité de garantir la qualité de la production des montages à réaliser et de l'organiser pour assurer les opérations d'assemblage des éléments mécaniques qui suivent.

La réalisation du montage d'un système mécanisé

Cette activité consiste à réaliser l'ensemble des opérations de montage selon les instructions données, en s'appliquant à respecter les objectifs assignés, en repérant et en isolant les non-conformités en production selon les procédures, tout en étant force de proposition pour améliorer les objectifs sur le périmètre d'activité.

Cette activité a pour finalité de garantir la production de systèmes mécanisés fonctionnels et conformes aux exigences client.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Vérifier l'approvisionnement du matériel, outils, composants nécessaires aux opérations de montage d'éléments mécaniques

Préparer l'enchaînement des opérations de montage d'éléments mécaniques

Procéder aux opérations de montage du sous-ensemble

Procéder aux opérations d'assemblage du sous-ensemble

Régler et tester la fonctionnalité du sous-ensemble

Blocs de compétences

RNCP40681BC01 — Préparation des opérations de montage d'éléments mécaniques

LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier l'approvisionnement du matériel, outils, composants nécessaires aux opérations de montage d'éléments mécaniques

Préparer l'enchaînement des opérations de montage d'éléments mécaniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle réelle dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté, s'appuyant sur une observation en situation de travail et des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du

référentiel d'activité.

RNCP40681BC02 — Réalisation du montage d'un système mécanisé

LISTE DE COMPÉTENCES

Procéder aux opérations de montage du sous-ensemble
Procéder aux opérations d'assemblage du sous-ensemble
Régler et tester la fonctionnalité du sous-ensemble

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle réelle dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté, s'appuyant sur une observation en situation de travail et des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le monteur assembleur de systèmes mécanisés travaille au sein d'entreprises industrielles ou sous-traitantes principalement dédiées à la fabrication d'ensembles, sous-ensembles ou systèmes mécanisés de petite moyenne ou grande série stabilisée, pour un client interne ou externe des secteurs d'activités de la métallurgie, de la mécanique, de l'aéronautique, de l'automobile, de la construction navale ou du ferroviaire.

Ces systèmes mécanisés peuvent être également à destination d'autres industries spécifiques comme l'agro-alimentaire, la chimie, le nucléaire, le pharmaceutique et toutes autres clients utilisateurs de systèmes mécanisés (machines spéciales...)

Il peut être amené à intervenir dans des environnements très différents liés :

- À la taille des pièces à monter et aux systèmes à assembler
- Aux propriétés des différents matériaux constituant les systèmes mécanisés : alliage métaux, alliage composite...
- À la précision des montages et des ajustements à réaliser (tolérance, jeu, état de surface...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Monteur mécanique
Mécanicien monteur
Monteur assembleur de systèmes mécanisés
Opérateur en montage
Opérateur monteur mécanique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 748 €

Familles professionnelles (FAP)	D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 3/5 (Modérée) D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 5/5 (Très élevée) D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux · tension 5/5 (Très élevée) D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 938
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	17 %
Familles professionnelles (FAP)	D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le parcours de formation débute par une phase de positionnement permettant l'évaluation préalable des connaissances et savoir-faire, prenant en compte l'expérience du bénéficiaire et permettant la personnalisation du parcours de formation.

Pour accéder au titre paritaire à finalité professionnelle par la voie de l'apprentissage, le jeune doit être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification ou être sorti de la formation initiale sans qualification, après avoir satisfait à l'obligation scolaire au sens de l'article L131-1 du code de l'éducation (16 ans révolus).

La durée du parcours de formation est limitée à 18 mois maximum.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.

D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire « Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 386 €
Selon la branche	9 970 € – 10 386 €
Prise en charge	Branches concernées
10 386 €	Valeur par défaut · 211 branches
9 971 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
9 970 €	CPNE Travail Temporaire

Base légale

Date de décision	23/05/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	23/05/2030
Date de dernière délivrance possible	23/05/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	345	0	84 %	65 %
2022	184	0	82 %	71 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36377

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36377, RNCP36737

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40681/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	1 047 € – 10 725 €
Durée	275 – 700 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 01/2025 à 12/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).